



LE MOT DU MAIRE

SOMMAIRE

- P.1 Le Mot du Maire,
- P.2/3/4/5 Compte Administratif 2016,
Budget Communal 2017
(Commune, Assainissement,
Transport Scolaire)
- P.6/7/8/9 Les réalisations 2017,
- P.10/11/12/13 L'école, le périscolaire,
- P.14 Le transport scolaire communal
- P.15/16/17/18/19/20/21
Les Associations,
Subventions allouées 2017,
- P.22 Les zones défavorisées,
Lot Aide à Domicile
- P.23 L'Etat Civil, le Pacs,
- P.24 Un nouveau site Internet,
AL'1 Bar, épicerie, snack
- P.25 Le syndicat de l'eau
- P.26/27 Geste éco-responsable
- P.28 Le SYDED (réfèrent environnement)
- P.29 La sécheresse / l'ADMR
- P.30 Les démarches en ligne
- P.31 Espace détente, jeux et loisirs
- P.32 Le recensement,
Numéros utiles.

En ce début d'année 2018 je viens vous rendre compte des réalisations qui ont été faites sur l'année 2017.

Tout d'abord la mise en sécurité de la traversée du village vient d'être terminée avec comme vous avez pu le constater des dos d'âne aux entrées du village et quatre chicanes dans le centre du bourg.

Nous constatons déjà les effets positifs avec des véhicules qui réduisent considérablement la vitesse qui devrait être de 30 km/heure. Au printemps ces dites chicanes seront fleuries et des arbustes nains seront plantés. Le coût de cette réalisation est de 19 129 € HT et à ce jour nous avons obtenu une aide provenant des amendes de police d'environ 6 000 €. Nous avons également demandé une aide de l'Etat au titre de la DETR pour laquelle nous n'avons à ce jour pas de réponse.

Actuellement, nous envisageons de restaurer la maison achetée à Madame CAMINEL, en vue de la louer.

Nous sommes à la recherche de subventions qui pourraient nous être allouées afin de finaliser le dossier.

Notre café/bar/épicerie est à nouveau opérationnel et agrandi grâce au rajout de la salle attenante et anciennement occupée par le club des genêts qui est installé aujourd'hui

dans le préfabriqué jouxtant la salle des fêtes.

Je les remercie pour leur compréhension et aussi pour avoir accepté d'occuper ce nouveau local pour lequel nous avons dû faire quelques aménagements pour un coût d'environ 2 000 €.

A l'heure actuelle, au vu des différentes baisses des dotations que nous venons de subir ces dernières années et la suppression de la taxe d'habitation probablement compressée, notre budget communal est de plus en plus difficile à équilibrer.

J'ai tout de même une bonne nouvelle car lors de l'assemblée générale du Crédit Agricole, je suis intervenu auprès du directeur général de Midi Pyrénées en demandant une renégociation de nos prêts en cours avec un réajustement avec les taux actuels beaucoup plus bas. Après négociation, nous avons obtenu une baisse de 22 000 € sur l'ensemble des prêts.

Malgré tout, mon équipe municipale que je remercie et moi-même allons de l'avant dans l'intérêt général et au service de vous tous.

Au nom du Conseil Municipal je vous souhaite de passer une bonne année.

Le Maire, Claude VÉRINES.

LES FINANCES PUBLIQUES DE LA COMMUNE

► La Commune



⇒ Le Compte Administratif 2016

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
Libellé	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		8 600,62		41 377,27		49 977,89
Opération exercice	250 343,75	219 481,90	336 308,17	392 724,58	586 651,92	612 206,48
Total	250 343,75	228 082,52	336 308,17	434 101,85	586 651,92	662 184,37
Résultat de clôture	22 261,23			97 793,68		75 532,45
Restes à réaliser	0	0				
Total cumulé	22 261,23			97 793,68		75 532,45
Résultat définitif	22 261,23			97 793,68		75 532,45

Dans l'ensemble des sections, le résultat de clôture au 31/12/2016 s'élève à **75 532,45 €** (excédentaire).

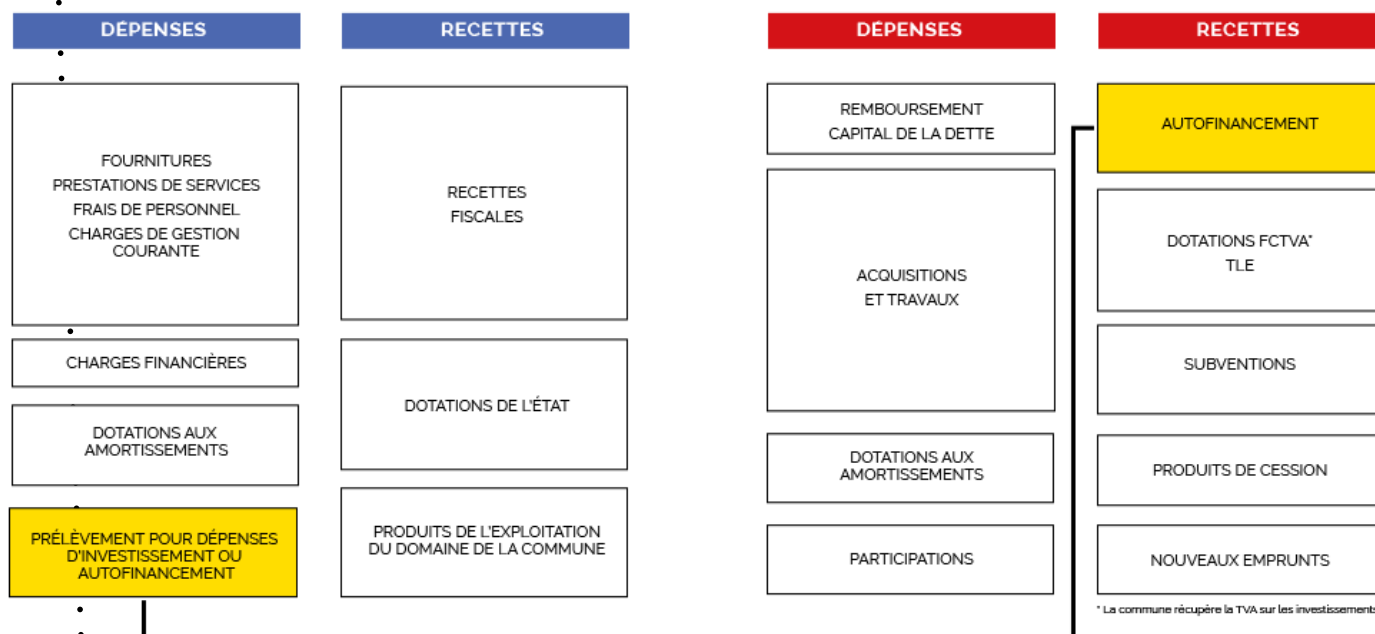
Soit un excédent en section de fonctionnement de 97 793,68 €, et un déficit en section d'investissement de 22 261,23 €.

Pour l'élaboration du budget, il est nécessaire de prévoir en priorité au compte 1068 la somme de 22 261,23 € (afin de couvrir le déficit d'investissement constaté au 31/12/2016).

De ce fait, on réaffecte la différence, soit 75 532,45 € en section de fonctionnement afin de bonifier celle-ci.

FONCTIONNEMENT

INVESTISSEMENT



* La commune récupère la TVA sur les investissements

⇒ Le Budget communal 2017



FONCTIONNEMENT		
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Votes	450 030,62	374 498,17
Résultat de fonctionnement reporté	0	75 532,45
Total section Fonctionnement	450 030,62	450 030,62
INVESTISSEMENT		
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Votes	114 511,41	136 772,64
Restes à réaliser	0	0
Solde d'exécution de la section d'investissement	22 261,23	
Total section Investissement	136 772,64	136 772,64
TOTAL GÉNÉRAL	586 803,26	586 803,26

Le budget 2017 est équilibré :

en section de fonctionnement pour un montant de **450 030,62 €**

en section d'investissement pour un montant de **136 772,64 €**

⇒ Les taxes locales pour l'année 2017

	Taux votés Part COMMUNE 2017 Pas d'augmentation	Taux moyens communaux 2016		Taux 2016 Des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale
		Au niveau NATIONAL	Au niveau DÉPARTEMENTAL	
TAXE D'HABITATION	7,80	24,38	18,30	6,11
TAXE FONCIÈRE (bâti)	4,82	20,85	21,82	5,41
TAXE FONCIÈRE (non bâti)	49,88	49,31	149,52	54,31
Cotisation Foncière des Entreprises	14,80	26,13	/	10,93

Réforme sur les règles d'imposition à la taxe d'habitation :

OBJECTIF de l'Etat :

Exonérer 80 % des ménages de son paiement dans les années qui viennent, en faisant financer le dispositif par l'Etat.

Cette réforme d'ampleur devrait progressivement entrer en vigueur d'ici l'année 2020. D'après le projet de la loi de finances 2018, la Taxe d'Habitation des ménages éligibles sera diminuée de 30 % en 2018, de 65 % en 2019 pour atteindre 100 % en 2020.



► Le Budget Annexe : ASSAINISSEMENT



⇒ Le Compte Administratif 2016

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
Libellé	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		38 257,76		13 121,25		51 379,01
Opération exercice	8 024,09	7 973,00	23 792,43	12 055,72	31 816,52	20 028,72
Total	8 024,09	46 230,76	23 792,43	25 176,97	31 816,52	71 407,73
Résultat de clôture		38 206,67		1 384,54		39 591,21
Restes à réaliser	0	0				
Total cumulé		38 206,67		1 384,54		39 591,21
Résultat définitif		38 206,67		1 384,54		39 591,21

⇒ Le Budget 2017

FONCTIONNEMENT		
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Votes	13 496,29	12 111,75
Résultat de fonctionnement reporté	0	1 384,54
Total section Fonctionnement	13 496,29	13 496,29
INVESTISSEMENT		
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Votes	46 179,67	7 973,00
Restes à réaliser	0	0
Solde d'exécution de la section d'investissement		38 206,67
Total section Investissement	46 179,67	46 179,67
TOTAL GÉNÉRAL	59 675,96	59 675,96

Le budget annexe assainissement sert principalement à financer les actions liées à l'assainissement collectif du bourg. La principale recette est la facturation annuelle de l'assainissement collectif aux familles concernées.

Tarif de facturation pour 2018 : vos factures arriveront fin janvier 2018

- ⇒ 61,26 € d'abonnement annuel,
- ⇒ 0,78 € par m³ d'eau consommé sur l'année,
- ⇒ 0,25 € par m³ consommé (redevance modernisation des réseaux).



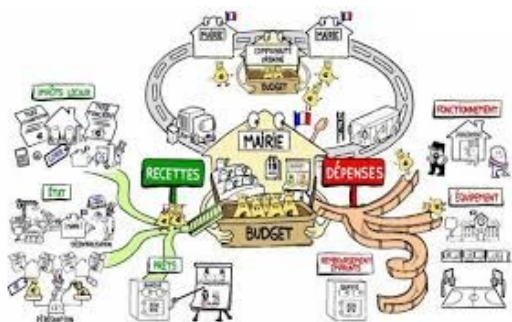
► Le Budget Annexe : TRANSPORT SCOLAIRE COMMUNAL

⇒ Le Compte Administratif 2016

	FONCTIONNEMENT	
Libellé	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		7 446,57
Opération exercice	8 199,04	9 089,96
Total	8 199,04	16 536,53
Résultat définitif		8 337,49

⇒ Le Budget 2017

	FONCTIONNEMENT	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Votes	18 158,84	9 821,35
Résultat de fonctionnement reporté		8 337,49
Total section Fonctionnement	18 158,84	18 158,84



► Subventions versées aux associations en 2017

- Syndicat des Chasseurs de Belfort : 150,00 €
- Comité des fêtes de Belfort : 1 000,00 €
- Les genêts de Belfort : 150,00 €
- Ass. du Léoure Parents d'élèves : 700,00 € + 870 € pour financer une partie du voyage scolaire de janvier 2018
- Coopérative Scolaire Belfort : 200,00 €
- Société de Chasse : 100,00 €
- Ass. Les Amis du Saint Jean : 150,00 €
- Maison et Terroir : 150,00 €
- Comité des fêtes de St Geniès : 150,00 €
- Les restaurants du cœur : 30,00 €
- Sapeurs Pompiers de Lalbenque : 50,00 €
- F.N.A.C.A. du Canton : 50,00 €
- Ass. Musée de la résistance : 30,00 €
- Football club Lalbenque : 200,00 €
- Ensemble Scolaire Ste Thérèse Lalbenque : 350,00 € pour aider les familles Belfortoises à financer les voyages scolaires des enfants de Belfort du Quercy.



LES REALISATIONS D'INVESTISSEMENTS 2017

► Aménagement et mise en sécurité de la traversée du village,

Les élus de la commune de BELFORT DU QUERCY avaient eu à cœur de mettre dans leur programme, en 2014, la sécurisation de la traversée du village, compte tenu du danger potentiel que représentait la configuration de notre centre-bourg.

En effet, celui-ci est traversé par la RD 56, laquelle comporte deux longues lignes droites, l'une côté PUY-LAROQUE, l'autre côté MONTPEZAT DE QUERCY. Cet axe est régulièrement emprunté par des piétons, notamment les habitants du centre-bourg et les élèves de l'école publique (40 enfants environ), lesquels se rendent au terrain de sport à la sortie du village côté MONTPEZAT DE QUERCY.

Il ne comporte aucun obstacle et présente une vue dégagée favorisant la vitesse. La RD 56 supporte en outre un trafic agricole et poids lourd important.



Il y a quelques années des panneaux "zone 30" non réglementaires avaient été implantés pour sensibiliser les automobilistes et faire réduire la vitesse en centre-bourg. Ce dispositif s'est révélé au fil du temps inefficace.

Nous avons donc souhaité, dans le cadre d'une réflexion globale, implanter un nouveau dispositif dont les principaux objectifs sont :

- faire réduire la vitesse de circulation en centre-bourg en créant une zone 30 km/h sur l'ensemble de la traversée du village en aménageant des "obstacles" adaptés,
- maintenir la circulation des engins agricoles et des poids-lourd en prenant en compte leur gabarit,
- embellir le centre-bourg avec des aménagements végétalisés,
- limiter les nuisances sonores des aménagements de sécurité,



Le tout, en conservant un budget maîtrisé (moins de 25.000 €), compte tenu du faible montant des subventions accordées.

Pour nous accompagner dans la réflexion, nous avons fait appel, dans un premier temps, au Syndicat départemental d'aménagement et d'ingénierie du Lot, le SDAIL, lequel apporte une assistance technique gratuite, mais sur la base d'un volume horaire limité, aux communes et communautés de communes, qui ont adhéré au Syndicat. Dans ce cadre, le SDAIL a soumis aux élus la première ébauche du projet.

Pour l'élaboration et la concrétisation du projet, nous avons signé avec Monsieur Alain BADO, Voirie Réseaux Concept à CAUSSADE, une convention d'assistance et de maîtrise d'œuvre.

Il nous a semblé important d'une part, de procéder dans un premier temps à une phase de test avec la mise en place des baliroads au courant du mois de juin 2017, pour jauger l'efficacité des écluses doubles et déterminer les emplacements les plus efficaces, d'autre part, de recueillir les observations des habitants de la commune par l'organisation d'une réunion publique d'information, le 10 juillet 2017.

- des plateaux traversants surélevés pour marquer les entrées du village, côté MONTPEZAT DE QUERCY et PUYLAROQUE, et faire réduire la vitesse de façon importante dès l'entrée dans le centre-bourg,
- deux écluses doubles ou chicanes pour maintenir une circulation à vitesse réduite sur l'ensemble de la traversée.

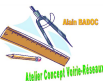
Sachez que ces aménagements pourront connaître des évolutions en fonction des constations que nous serons amenés à faire à l'usage.

Enfin, s'agissant des nouvelles perspectives d'aménagement, il nous apparaît désormais parfaitement logique, après avoir aménagé les voies circulables, de mener une réflexion sur les chemins piétonniers en centre-bourg pour assurer à tous une sécurité maximale dans un cadre embelli.



- mars - avril 2017 - définition des besoins et étude du projet avec le SDAIL,
- avril 2017 - choix du Maître d'œuvre, définition d'un Avant-Projet Sommaire et dépôt des demandes de subventions,
- juin - juillet 2017 - phase de test avec la mise en place de baliroad,
- 10 juillet 2017 - réunion publique d'information,
- septembre 2017 - définition du projet définitif, réception des devis et adoption du projet et du plan de financement en Conseil Municipal lors de la séance du 12 septembre 2017,
- novembre 2017 - réalisation des travaux pendant 15 jours,
- printemps 2018 - végétalisation des écluses.

⇒ Le plan de financement

DEPENSES	RECETTES
<u>Maitrise d'œuvre</u> : 1 134,00 € HT M. BADOE Alain (Atelier Concept voirie-réseaux)  <u>Travaux</u> : 17 995,00 € HT Entreprise SEGUY TP 	<u>Amendes de Police</u> : 6 071,19 € <u>DETR</u> (sollicité en attente de traitement) : 4 782,25 €  <u>Autofinancement</u> (hors TVA) : 8 275,56 €
<u>Total HT</u> : 19 129,00 €	<u>Total HT</u> : 19 129,00 €



Travaux d'aménagement de la traversée du village centre bourg



**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

► VOIRIE Communale et Intercommunale 2017



Le programme voirie s'achève enfin avec une impression de déjà vu ...

C'est l'entreprise ETPLV qui avait en charge la réfection de nos routes pour le troisième année du contrat (lequel prendra fin en décembre 2018).

Le chantier a duré plus de quatre mois avec de longues périodes d'absences, ce qui a posé beaucoup de problèmes pour la surveillance du bon déroulement des différentes opérations.

Il a été investi 70 546,80 € TTC sur la partie communautaire et 17 698,50 € TTC pour la voirie communale .

Du point à temps a été injecté sur trois routes qui avaient beaucoup de fentes, c'est un procédé qui consiste à reboucher les fissures dans la bande de roulement afin de stabiliser l'ensemble.

Cette opération permet d'augmenter la durée de vie de la route de deux à trois ans à moindre frais.

Les dépenses s'élèvent à 1 200 € cette année sur 1 500 mètres .

D'autres travaux ont été réalisés tout au long de l'année sur des chemins encastinés où l'entretien y est réalisé manuellement pour l'évacuation de l'eau. Les nids de poule ou encore de l'élagage .

Cet entretien est réalisé par Michel et Rémi (employés communaux) de manière régulière et rigoureuse par tous les temps .

Un petit rappel des actions internes réalisées sur la voirie intercommunale par nos employés communaux : Les passages d'épareuse, de faucheuse d'accotement, les saignées, l'élagage sont comptabilisés et la communauté de communes nous en reverse une partie qui représente cette année un montant de 6 352,50 €.

Notre voirie a une longueur de plus de 72 kms avec une importante proportion instable due aux terrains argileux et cela génère beaucoup d'entretien.

Point à temps :

- La Brune.
- Lacave, Merlanes.
- Traverse Gaubille.



Voirie COMMUNALE	Voirie INTERCOMMUNALE
• Le Faure • Pech Grand • Groumard • Lamothe • Fombaudou	• Traverse de Lapenche • Savignac • Gary Bas • Pech Prunel • Perelle • Route de Loubéjac limite Lalbenque • Souques • Pommiès
17 698,50 € <i>Hors maîtrise d'œuvre</i>	70 546,80 € <i>Hors maîtrise d'œuvre</i>



L'ECOLE COMMUNALE

Classe de découverte

La semaine **du 15 au 19 janvier** les élèves des écoles de Fontanes et de Belfort du Quercy sont partis en voyage scolaire à Bolquère dans les Pyrénées-Orientales.

Au programme : du ski, de la randonnée en raquettes, la visite du four solaire du Mont Louis et une baignade aux bains de Dorres. Ce séjour se construit autour de 3 objectifs forts :

- Proposer en premier lieu aux élèves des activités telles que le ski, les raquettes...
- Faire vivre aux élèves une expérience riche de vie collective.
- D'une manière plus transversale, construire un questionnement sur l'activité humaine en moyenne montagne dans le cadre d'une éducation au développement durable.



A quelques semaines du départ certains élèves s'expriment :

Il me tarde de partir en voyage scolaire car :

- *J'aime bien skier. On va bien s'amuser et rigoler avec mes copains et mes copines.*
- *Je vais passer une semaine avec mes copines et puis nous allons skier et visiter des lieux.*
- *Je serai tranquille sans ma sœur. Elle ne fait que m'embêter quand je joue au téléphone !*
- *On pourra faire des batailles de neige et je pourrai voir mes amis pendant une semaine. Même si je ne sais pas skier, si je tombe ça va être drôle.*
- *On va dormir dans des chalets, ce sera ultra cool. Il y aura tous les niveaux, des très forts comme des débutants. Je pense que ce sera excitant.*
- *Je vais passer une super semaine avec mes copines et j'aime le ski et en plus on va faire la boum !*
- *Je vais passer une semaine magnifique qui sera gravé dans ma mémoire. Dans ma chambre il y aura mes copines. Et pendant la nuit on va faire les folles. On va faire plein d'activités.*



Domaine de ski de Bolquère



Les élèves du RPI

L'équipe enseignante tient à remercier très chaleureusement toutes les personnes qui se sont investies pour faire baisser le prix de ce voyage :

- ☞ **l'APE** du Léoure
- ☞ **les mairies** des 3 communes
- ☞ **les parents** qui se sont mobilisés sur les 3 actions (brocante, bourse aux bébés et marché de Noël) et pour le démarchage auprès des entreprises
- ☞ **le Comité des fêtes de Montdoumerc** pour son généreux don
- ☞ **le club des aînés de Montdoumerc** qui a fourni les gâteaux de la buvette au marché de Noël
- ☞ **les entreprises** suivantes principalement domiciliées à Fontanes ou Cahors Sud pour les subventions gracieusement offertes : Eiffage, Chausson, WJA Electron, Raffy BTP, Métal Fer Création, Paprec, LTR Transports rapides, Culligan, Brasserie Ratz, Conserverie du Hameau des Saveurs, Au pétrin de Fontanes, Courrèges Menuiseries, IGF centre de formation, l'institut de beauté Jusqu'au bout des ongles, Molinié travaux publics, RG Automobile, Valentré Conseil, Entreprise Vincent Hotat

Le lundi 18 décembre 2017 c'était Noël avant l'heure à Belfort du Quercy !

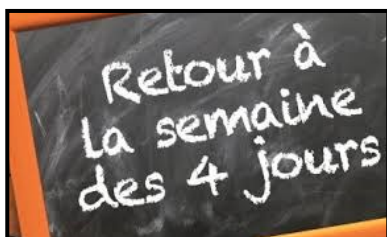
Tous les élèves du RPI se sont réunis à la salle des fêtes pour assister au spectacle « C'est bientôt Noël ». Lumières, bonnets rouges, instruments de musique et marionnettes étranges composaient le décor du spectacle de Frédérick Bédé. Richie le Renne (du Père Noël) apprend à Frédérick que la magie de Noël a complètement disparu ! Il a pour mission de la retrouver !



Heureusement, dans cette aventure il n'était pas seul, les enfants l'ont aidé à fabriquer une guirlande, à faire la chorégraphie dingue du sapin, à revoir des chansons de Noël...

Le spectacle a été suivi de la venue du père Noël et d'un goûter offert par la mairie de Belfort du Quercy que nous remercions.

► Rentrée scolaire 2017/2018



Lors du conseil d'école extraordinaire qui s'est déroulé le 12 décembre dernier, il a été décidé après un vote entre les enseignantes, les parents délégués, les 3 communes du RPI de proposer auprès de l'inspection académique qui sera dernier décisionnaire de passer à la semaine des 4 jours d'école pour la rentrée prochaine avec éventuellement un changement d'horaires pour le bien-être des enfants.

Nous sommes, à l'heure actuelle
dans l'attente de la décision de
l'inspection académique...

Rien n'est encore fait !



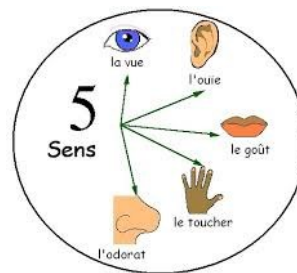
Vous souhaitez inscrire votre enfant afin qu'il puisse intégrer notre **R**egroupement **P**édagogique **I**nter-communal en septembre prochain ?

Pour l'inscrire il vous suffit de vous rendre dans l'une des 3 mairies suivant son niveau de scolarité,

- Montdoumerc : petite et moyenne section,
- Fontanes : grande section, CP, CE1,
- Belfort du Quercy : CE2, CM1, CM2



Temps d'Activités Péri-scolaire



Encore cette année, notre équipe municipale, très motivée propose tous les soirs d'école des activités nombreuses et variées pour distraire vos enfants.

- Activités manuelles : LAND'ART ⇒ travaux avec des éléments naturels ramassés dans la campagne, préparation d'objets pour le marché de Noël, travaux manuels sur bois pour la décoration du village,
- Théâtre,
- Jeux de relaxations ludiques,
- Cuisine : biscuits de Noël,
- Jeux d'extérieurs : entraînement de foot loisir, rugby, initiation à l'athlétisme...



Merci à Roseline, Julie, Dorothée et Rémi (personnel communal) pour leurs implications au quotidien !

Nous ne pouvons pas encore savoir si ces activités seront maintenues à la rentrée prochaine, cela dépendra des rythmes scolaires choisis par l'inspection académique.



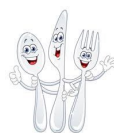
Activités manuelles—marché de Noël



Activités manuelles—hiboux



Confection de bonhomme de neige en bois



RESTAURANT SCOLAIRE

de Belfort du Quercy



Intérieur du restaurant scolaire

Le personnel municipal encadrant s'occupe de vos enfants également pendant le temps de restauration scolaire, le règlement intérieur signé par vos soins en début d'année scolaire est respecté.

Le but premier au sein du restaurant scolaire est
l'apprentissage du goût !

Le principe est simple, tout le monde goûte même ce qu'il n'aime pas en toute petite quantité.

Les résultats sont flagrants en fin d'année, les habitudes et les goûts évoluent... Bravo les enfants !



Tarif d'un repas enfant : 3,75 €

(tarif fixé par délibération n°2017-06-002 du 30/06/2017)

L'entreprise **MIDIRESTAURECO** est encore notre prestataire pour l'année scolaire 2017/2018.

Le pain est livré par la boulangerie « Au bon pain » de Montpezat du Quercy.



Extérieur du restaurant scolaire

A partir de janvier 2018, je paie mes factures de cantine différemment et facilement !

Deux nouvelles options s'offrent à vous !

le paiement en ligne via TIPI :



C'est simple, facile en quelques clics...

Connecter vous au site internet de la commune :

www.belfortduquercy.fr

Cliquez sur « paiement en ligne »,

Saisissez l'identifiant collectivité et laissez-vous guider...

Attention, vous devez payer le montant exact de la facture et avant la date limite de paiement mentionnée sur la facture.

tipi.budget.gouv.fr
Titres payables sur internet

La Direction générale des finances publiques, partenaire des collectivités locales, met à votre disposition ce site pour faciliter le paiement de vos services publics locaux

Site de télépaiement des services publics locaux

Actualités
Découvrez comment payer vos services locaux en ligne

ACCÉDER AU PAIEMENT

le prélèvement automatique mensuel :

Vous n'avez plus rien à penser et à faire ...

Le principe est simple, une convention est signée entre vous et la commune, il vous suffit de nous fournir un relevé d'identité bancaire.

Et tous les mois à la date fixée dans le contrat il sera prélevé sur votre compte le montant exact de la facture en cours !

Cela évite les oublis, les lettres de rappels, les refus de repas....

Un gain de temps pour tout le monde !

N'hésitez pas à vous présenter au secrétariat de Mairie pour que l'on mette en place le prélèvement automatique.



Paiement sécurisé

**Prélèvement
Automatique** €

LE TRANSPORT SCOLAIRE COMMUNAL



- Le service du transport scolaire communal est proposé gratuitement à toutes les familles de la commune.
- Le chauffeur fait du porte à porte pour venir chercher et ramener vos enfants scolarisés sur le Regroupement Pédagogique Intercommunal de Belfort / Fontanes / Montdoumerc.
- Pour vous inscrire il vous suffit de vous rendre au secretariat de mairie.
- Un budget annexe est dédié à cette prestation. La principale ressource est le versement d'une aide financière du Département (Tarif fixé annuellement en fonction du nombre d'enfants transportés et des kilomètres parcourus).
- Nous demandons aux parents de prévenir le chauffeur en cas d'absence de l'enfant .
- Nous demandons aux enfants de bien respecter les règles de sécurité !



Il est bon de
se souvenir,
pour ne pas oublier
les bons moments ...
Ceux qui vous font
avancer rien
que d'y penser ...

FESTIVITÉS, ANIMATIONS, MANIFESTATIONS

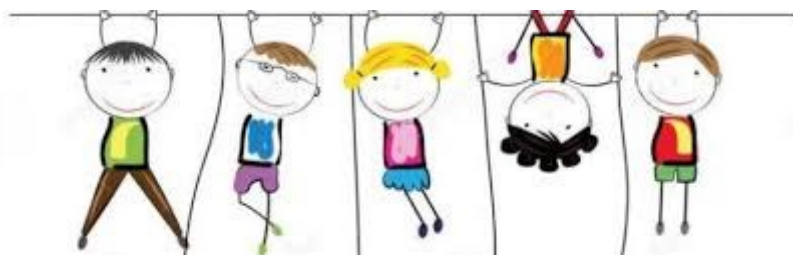
Dates	Manifestations	Associations	Lieu
14 janvier	Vœux à la population	Conseil Municipal	Salle des fêtes
19 janvier	Assemblée générale (avec repas)	Les Genêts de Belfort	Salle des fêtes
16 février	Belote	Les Genêts de Belfort	Salle des fêtes
3 mars	Banquet des chasseurs	Syndicat des chasseurs	Salle des fêtes
29 mars	Thé dansant	Les Genêts de Belfort	Salle des fêtes
8 avril	Carnaval des écoles	APE du Léoure	Montdoumerc
21 avril	Soirée les 2 enchanteurs	Comité des fêtes	Salle des fêtes
13 mai	Fête des fleurs ou du printemps	Maison et Terroir	Salle des fêtes
30 juin	Fête des écoles	APE du Léoure	Fontanes
3 juillet	Balade à la tombée du jour	Maison et Terroir	Place du Village
28 juillet	Soirée champêtre	Les Amis du St Jean	Place du St Jean
7 août	Balade à la tombée du jour	Maison et Terroir	Place du Village
14.15 août	Fête du Melon	Comité des fêtes	Belfort du Quercy
26 août	Fête de St Geniès	C des F St Geniès	Place de St Geniès
15 septembre	Balade du Patrimoine	Maison et Terroir	Belfort du Quercy
6 octobre	Concours de soupes	Maison et Terroir	Salle des fêtes
25 novembre	Loto des Genêts	Les Genêts de Belfort	Salle des fêtes
29 novembre	Thé dansant	Les Genêts de Belfort	Salle des fêtes
2 décembre	Marché de Noël	Maison et Terroir	Salle des fêtes
15 décembre	Loto des écoles	APE du Léoure	Salle des fêtes Belfort

LES ASSOCIATIONS COMMUNALES

► Association des parents d'élèves du Léoure

Cette association, à but non lucratif, reposant sur le bénévolat des enseignants et des parents, vise à soutenir les actions pédagogiques de nos trois écoles, en alimentant les coopératives scolaires, en payant les déplacements en car pour les sorties pédagogiques, ainsi que les fournitures scolaires de tous nos enfants.

Cette année plus particulièrement l'APE participe à hauteur de 100€ par enfant pour un voyage de 5 jours à Bolquère; en espérant que chacun s'investisse et participe au mieux pour permettre la réussite de chacune de nos manifestations



Nous vous proposons 3 animations:

Au 1^{er} trimestre : le loto, à Belfort, le 16 Décembre 2017

Au 2^e trimestre : le carnaval, à Montdoumerc, le 8 Avril 2018

Au 3^e trimestre : la fête des écoles, à Fontanes, le 30 Juin 2018

Nous vous attendons nombreux pour faire la fête et passer une bonne soirée dans la joie et la bonne humeur.

L'équipe vous attend nombreux pour aider au mieux les écoles de nos enfants.

Présidente : Mme CASTELNAU Dorothee - 06 23 87 72 44

Trésorière : Mme MARTY Caroline - 06 70 36 65 19

Trésorière adjointe : Mme ROUMIGUIÉ Julie - 06 37 56 78 29

Secrétaire : Mme MARTY Christelle - 06 16 18 16 76

Secrétaire adjointe : Mme MOUNOU Katia - 06 82 99 75 30



Nous en profitons pour remercier tous les bénévoles, qu'ils soient enseignants, parents d'élèves, ou bien amis, qui, dans l'ombre, assurent toutes ces manifestations car sans eux, rien ne serait possible.

Le bureau de l'APE

► Maison et Terroir

Grâce à tous ceux qui nous soutiennent et participent joyeusement à nos différentes manifestations, notre association a connu, comme les années précédentes, un très beau succès. Les membres de notre association vous remercient très sincèrement d'avoir passé ces bons moments en notre compagnie, et particulièrement, lors des balades au lever du jour de juillet et août, ainsi qu'à notre rallye du patrimoine, qui ont engendré de très joyeux moments de partage, tant pour l'équipe que pour les participants.

Pour 2018, nous vous proposons les activités suivantes :

Samedi 13 Mai : Fête des Fleurs ou du Printemps

Mardi 3 Juillet : Balade à la tombée du jour

Mardi 7 Août : Balade à la tombée du jour

Il est prévu plusieurs balades au lever du jour pendant les mois de Juillet et d'Août. L'information sera diffusée, par mail, 2 à 3 jours avant ces sorties matinales.

Samedi 8 Septembre : Journée du Patrimoine

Samedi 6 Octobre : Concours de soupes

Dimanche 2 Décembre : Marché de Noël

Ces dates seront confirmées lors de notre prochaine assemblée générale.

N'hésitez pas à nous rejoindre !

Contact / Président : Marc DEBONDUE - 06.85.80.91.58 ou Trésorière : Yvette ALLART - 05.65.31.64.86
Secrétaire : Josiane MORILLON - 05.65.31.72.30

e-mail : maisonterroir@hotmail.fr – Site internet : www.maison-terroir.sitew.com

Je vous souhaite d'agréables fêtes de fin d'année et une très bonne année 2018



Le Président

Marc DEBONDUE



► Association Les Amis du Saint-Jean des Arades

Activités 2017,

Après 2016 qui a vu la réalisation des micro-pieux sous la chapelle, 2017 a été une année de transition.

C'est grâce à la participation de chacun d'entre vous, à votre générosité, à votre bénévolat, à votre attachement à ce patrimoine communal que nous avons pu convaincre nos partenaires, GROUPAMA, l'Etat, le Département, La Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne et la Commune de Belfort du Quercy de nous accompagner dans la renaissance de Saint-Jean des Arades.

Un grand merci au maire de Belfort qui n'a pas ménagé ses efforts pour la recherche de subventions et en conséquence le budget de la commune n'a pratiquement pas été impacté par cette lourde opération.

Concernant le budget, les Amis du Saint Jean ont participé à hauteur de 20 000 euros et la commune nous reversera 5 000 euros après le retour de la TVA, ce qui nous aidera à poursuivre le chantier des joints extérieurs et vérification de la toiture. Des devis ont été demandés.

Le 29 juillet a eu lieu le repas champêtre annuel. La météo était avec nous et la soirée a été d'une douceur très agréable et les convives en ont profité pour échanger tard dans la nuit.

Merci à tous qui nous accompagnez dans notre sauvetage et à bientôt sinon à la prochaine soirée champêtre fixée au **samedi 28 juillet 2018.**

Le bureau des « Amis de Saint Jean des Arades ».



► Comité des fêtes de Saint Geniès et de la Millau

Le 27 août 2017, sur la place des amis du Lemboulas, s'est déroulée la fête annuelle de Saint Geniès où, après la messe de 11h et l'apéritif, se sont rassemblées plus de 25 équipes doublette pour le concours de pétanque.



Le soir, près de 260 repas ont été servis lors d'une soirée dansante avec l'orchestre « Les Copains du Musette » et la légendaire bataille de confettis.

Nous remercions encore la générosité des habitants pour leur participation aux bouquets.

Le comité vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année !!! Et vous donne rendez-vous l'année prochaine, le dimanche 26 août 2018 même place...



► Sunny et Compagnie...pour ÊTRE Bien,

Et bien, nous y voilà,

Bonjour **2018**, au revoir 2017 ! Merci à vous tous, qui nous avez accompagnés, rejoints, rencontrés, sans qui nous ne pourrions mener à bien nos actions, sans qui nos actions ne trouveraient de sens.

Cette année fut riche en rencontres et partages, avec notamment, le réseau du REAPP, des grandes conférencières du monde de l'enfance, des élus motivés pour une enfance autrement, sensibles aux nouvelles attentes parentales,

Un sentiment de joie nous envahit en constatant que le monde bouge positivement.

Nos activités visent à aider la Vie tout simplement, en partageant astuces et trouvailles.

De nombreuses activités vont alors se poursuivre :

La présence du **STAND POSITIF**, sur les salons bien-être, foires bio et fêtes alternatives, visant à faire découvrir une nouvelle approche de vie, dans le respect de soi, de l'autre, au travers une sélection bienveillante d'aliments, de livres, contes, accessoires, instruments de musiques et loisirs créatifs, pour les petits & les grands ;



La **DISTRIBUTION DE PANIERS GOURMANDS** les vendredis, organisée sous la forme d'achat groupé, en partenariat avec des producteurs locaux et des coopératives, pour rendre accessible localement les fruits, fruits secs et légumes, **nature et bio**. Producteurs, n'hésitez pas à vous joindre à nous ;

Les **ATELIERS** enfants ou parents-enfants pour créer et s'amuser. Peinture, dessin, ballades, sorties, lectures, créativité & bricolages ;

Les **JOURNÉES ou SOIRÉES** partagées, repas ou soirée thématiques avec support (film ou livre)

Les **SERVICES** contribuant au bien-être des animaux (éducation, conseils et gardes occasionnelles) ;

La **LOCATION** d'accessoires Bien-être (tapis de dos et extracteurs de jus frais)



Nous sommes heureux en ce sens, d'avoir partagé, une fois de plus cette année, différentes solutions holistiques pour aller bien et ouvert une porte de curiosité sur une nouvelle approche éducative, des nouvelles méthodes de soins et de développement personnel.

Remèdes naturels, alimentation consciente physique et psychique, développement personnel, Education alternative, nouvelles approches parentales, Bien être de tous les êtres vivants...

... voilà autant de thématiques passionnantes qui nous motivent à vous transmettre le meilleur des astuces pour **ÊTRE BIEN** et **VIVRE MIEUX**.

Quant à l'Oasis ; Le jardin permacole et la micro ferme pédagogique se développent pas à pas. Cette terre abandonnée si hostile et délicate au commencement devient merveilleuse et impressionnante. Le jardin mandala de plantes médicinales et aromatiques va enfin pouvoir sortir de terre au printemps prochain. Les oiseaux du refuge LPO pourront alors mieux se soigner. La présence des animaux est un point très fort pour l'enrichissement du sol et la vibration du lieu.



Cette année, nous aimerions vous proposer un cours de yoga enfants le samedi matin, une fois par mois pour commencer. Séance pour les 3 à 12 ans, sur inscription.

Et un club nature les mercredis après-midi pour découvrir les habitants de dame nature.

L'idée de créer un lieu d'accueil autour de la créativité, voir un JARDIN d'ENFANT où petits et grands pourraient se retrouver, avec l'option d'un tiers lieu et/ou d'une épicerie relais bio, trotte trotte en nos têtes...

Nous recherchons :

- un moyen de nous développer d'avantage, en aménageant un local ou en investissant un local déjà super
- ainsi que des âmes soucieuses de demain pour nous aider au développement du concept.

Âmes créatives et amoureuses de la nature, unissons nos talents !

Créons ce monde que nous aimerions voir éclore dès à présent, ici même, pour un Belfort, beau & fort !

Vous êtes curieux ou avez envie de donner un peu de votre temps, ou un coup de main, n'hésitez plus, rejoignez nous, vous serez les bienvenus.

Votre présence, votre aide, nos partages nous enrichiront de mille et une façons.

Soyez les bienvenus dans cet havre de paix où gentils lutins des Causses et petites fées des bois nous soutiennent au quotidien.

Belle année à tous et n'oublions pas de jouer !

► Les Genêts de Belfort



Les Genêts de Belfort, notre identité :

Une association qui souhaite promouvoir l'engagement citoyen et humain aux côtés de ses adhérents. Une association qui découle du monde associatif rural, une association qui se veut présente dans sa commune, une association qui regroupe une génération en mouvement. Elle est reconnue localement, accueille des membres des villages voisins et maintient son nombre d'adhérents à 146.

La richesse de nos différences a permis de maintenir les activités « patch, théâtre, pétanque, marche » et de créer, en concertation un atelier « terre et modelage ».

Son Conseil d'administration s'applique à maintenir un esprit où règne convivialité et partage. **Sa mission est claire : répondre au mieux aux attentes de ses adhérents.**

Le Conseil municipal nous a attribué un nouveau local, le bungalow jouxtant la salle des fêtes. Les membres de notre Conseil d'administration et moi-même avons remercié l'équipe municipale ; également pour avoir réalisé les travaux nécessaires.

Si débat il y a eu, c'était simplement dans une nécessité de retrouver des équivalences en termes de local. Les adhérents ont apprécié de pouvoir se retrouver dans ce nouveau cadre associatif.

Certaines manifestations ont évolué par souci de rentabilité : les bals à thème sont devenus des thés dansants, une seule belote est organisée dans l'année.

Nous remercions tous les adhérents, tous les donateurs, toutes les personnes qui ont répondu en masse à notre LOTO annuel.

Les « Genêts de Belfort » vous assure de leur participation toujours active dans la vie locale...

L'Assemblée générale qui clôture l'activité 2017 est programmée le vendredi 19 janvier à 10 h 00, suivie d'un petit repas emblématique d'une saison hivernale.

L'occasion nous est ainsi donnée de présenter à l'ensemble des membres de l'association, aux habitants de Belfort du Quercy et à leurs proches tous nos vœux de BONHEUR.

Les Genêts de Belfort

**Nous vous avons donné l'envie d'adhérer,
prenez contact directement avec nous...
Avec grand plaisir de vous accueillir !**

courriel : lesgenetsdebelfort@gmail.com

Tél : 06 82 71 41 88 (André Darve)



Repas de Noël

► Comité des fêtes



Les membres du comité des fêtes se joignent à moi pour remercier toutes les personnes qui au cours de l'année veillent, de près comme de loin, au bon déroulement des festivités, de part leur investissement financier, leur soutien moral ou leur présence.

Cette année le repas dansant animé par la troupe des 2 Enchanteurs aura lieu le Samedi 21 Avril 2018, nous espérons encore une fois pouvoir vous compter nombreux.



Les années se suivent et ne se ressemblent pas, la fête votive 2017 a été un succès et nous vous en remercions ! Le 15 Août tombant en milieu de semaine, cette année encore la fête se déroulera sur deux jours, avec le Mardi 14 Août un marché gourmand et une soirée à thème animée par Ambiance FM, et le traditionnel 15 Août avec le vide grenier, le repas champêtre, la soirée animée par Daniel Rebel et son orchestre, et le feu d'artifice.

Nous adressons à chacun, nos meilleurs vœux pour cette année 2018 et espérons vous retrouver nombreux lors nos manifestations à venir.



La présidente, Adeline Conté

► Syndicat des chasseurs et propriétaires

Cette fin d'année nous permet de vous présenter comme à l'habitude le bilan de notre saison de chasse 2016/2017.

Lors de l'assemblée générale du 21 juillet 2017, Monsieur PARRE Jean Marc a remplacé Monsieur BOISSEL Jean Claude au poste de secrétaire.

48 chevreuils et 10 sangliers, ont été abattus lors des battues avec les chasseurs de Labastide de Penne.

Le petit gibier est toujours présent sur notre commune.

Les chasseurs ont bénéficiés de deux lâchers de faisans, 50 environs en septembre puis 50 en décembre.

Notre garde communal Robert ROUX et nos piégeurs maintiennent la pression sur les animaux classés nuisibles. Quelques 72 renards, 4 fouines, 2 corneilles, 43 pies bavardes et 30 ragondins ont été prélevés. Merci encore à eux !

Pour terminer la saison notre traditionnel banquet a eu lieu le samedi 4 mars 2017.

Merci à tous les participants !

Pour la saison en cours 2017/2018, le petit gibier est encore bien présent.

Le gros gibier est en augmentation.

Même si nous rencontrons quelques difficultés, les chasseurs font ou essaient de faire le maximum pour réguler ces espèces (chevreuils, sangliers) afin de prévenir les dégâts.

Le banquet qui clôturera cette nouvelle saison aura lieu le samedi 3 mars 2018 à partir de 20 heures. Nous vous y invitons et vous remercions par avance de votre présence.

Merci encore à tous les propriétaires, chasseurs ou non, qui mettent leurs terres à notre disposition pour le territoire de chasse.



Meilleurs vœux pour 2018 !

LES ZONES DÉFAVORISÉES

Qu'est ce qu'une zone défavorisée ?

Les zones défavorisées sont des zones soumises à des contraintes naturelles.

Dans ces zones, les agriculteurs sont éligibles à des aides compensatoire de l'Union Européenne liées à ce handicap naturel.



On distingue actuellement 3 types de zones défavorisées : **les zones montagne**, **les zones défavorisées simples** et **les zones affectées de handicaps spécifiques** (zone de plaine). L'unité de base pour la délimitation est la Commune.

La commission Européenne a décidé de revoir tout le classement de tous les pays de l'Union Européenne sur l'Indemnité Compensatrice de Handicaps Naturels – ICHN (sol, climat, critères biophysiques). En ce qui concerne la commune de Belfort du Quercy, après 30 ans en zone défavorisée simple et malgré les critères biophysiques acquis, notre commune ne serait plus reconnue.

Il y a une incompréhension au niveau de l'analyse des critères faite par l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) car notre commune connaît un sol peu profond, caillouteux, humide et de petites parcelles.

Ces critères sur le terrain ne reflètent pas le résultat de la carte de l'INRA. Le critère de l'autonomie fourragère s'apprécie à la petite région du Quercy Blanc (sud du Lot, 28 communes) avec un taux trop faible mais favorable à la commune de Belfort du Quercy. A l'heure actuelle, il y aurait peut être un espoir que le critère « Paysage Environnement » soit favorable pour un reclassement.

La commune serait reconnue en « zone de plaine » et les agriculteurs du village ne l'acceptent pas !

La perte de cette aide ICHN impactera les 17 élevages présents sur le territoire de Belfort du Quercy, ce qui plongerait les agriculteurs concernés dans une situation catastrophique sachant que cette aide est la ressource majoritaire des exploitations. Son absence fragilisera les ressources déjà bien mises à mal par la conjoncture actuelle.

Monsieur le Maire et les membres du Conseil municipal se sont mobilisés avec les agriculteurs lors des différents rassemblement. Des courriers ont été rédigés et envoyés en Préfecture.



Avec près de 900 salariés, **Lot Aide à Domicile** assure un service de proximité, 7j/7j de 7h00 à 20h00 sur l'ensemble du Département du Lot.

Lot Aide à Domicile permet aux personnes en perte d'autonomie, âgées ou handicapées, malades ou dans une situation ponctuelle difficile de bénéficier d'un ensemble de prestations afin d'assurer

un maintien au domicile dans les meilleures conditions.

Lot Aide à Domicile assure également des prestations de services ménagers auprès des particuliers.

Aide à la personne	Entretien du lieu de vie, entretien du linge, aide à la prise et préparation des repas, aide aux déplacements extérieurs (promenades, médecins, courses...), aide à l'hygiène corporelle, maintien du lien social.	Un numéro unique et gratuit * 0 805 69 69 46 * depuis un fixe hors surcoût éventuel de votre opérateur Une seule adresse : 48, rue Montaudré 46000 CAHORS Un mail : lad@epl-lad.org Un numéro de fax : 05 65 53 66 06 
Services ménagers	Ménage, repassage.	
Portage de repas	Le livraison de repas vous offre une garantie de satisfaction totale : des menus quotidiens, adaptés, réalisés dans le respect des règles strictes d'hygiène.	
Financement	Deux services différents : Prestataire : l'intervenant est salarié de Lot Aide à Domicile. Mandataire : vous êtes l'employeur de l'intervenant et nous vous assistons dans vos démarches administratives. Un interlocuteur privilégié pourra vous conseiller dans la recherche de mode de prise en charge (APA, PCH, Caisse de retraite, Mutuelles).	



L'ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- Soan RESCOUSSIÉ - 12 mars,
- Jules, Jack, Roland REDON LUC - 6 juin,
- Ambre, Camille BES - 3 août,
- Adèle, Marilyn ROUMIGUIÉ - 1er décembre

MARIAGES

- Mathieu MARBLEU
et Marianne DEILHES, (24 juin)
- Denis CAZEAUX
et Stéphanie CUBAYNES, (8 juillet)
- Damien RESCOUSSIÉ
et Aurore VIDAL. (16 septembre)

Transcription de DECES

- LACASSAGNE épouse PAGÈS Marthe - 6 mai,



Le pacte civil de solidarité (PACS) est un contrat entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, qui ont une certaine stabilité, d'organiser leur vie commune. L'enregistrement peut s'effectuer auprès de l'officier de l'état civil ou du notaire. Il établit des droits et des obligations entre les deux contractants, en terme de soutien matériel, de logement, de patrimoine, d'impôts et de droits sociaux.

Par contre, il est sans effet sur les règles de filiation et de l'autorité parentale si l'un des contractants est déjà parent.

Il a été promulgué par la loi du 15 novembre 1999.

Vous êtes célibataires, majeurs, et vous souhaitez conclure un pacte civil de solidarité (Pacs) pour organiser votre vie commune, dans votre mairie de résidence commune, ou dans votre consulat ou ambassade dans le ressort duquel dépend votre résidence commune.

Celui-ci est ouvert aux couples, de même sexe ou de sexe différent.

Aucune condition de nationalité n'est exigée pour conclure un Pacs en France. Pour conclure un Pacs à l'étranger, l'un au moins des partenaires doit être de nationalité française.

Vous êtes susceptibles de devoir respecter certaines conditions si vous faites l'objet d'une mesure de protection juridique.

Nous vous invitons à lire attentivement la notice explicative avant de remplir ce formulaire.

Veuillez cocher les cases correspondant à votre situation, renseigner les rubriques qui s'y rapportent, dater et signer conjointement cette convention de Pacs.

Pour rendre effectif votre Pacs, vous devez vous rendre devant l'officier de l'état civil de la commune dans laquelle vous fixez votre résidence commune ou, pour les futurs partenaires résidents à l'étranger, devant l'agent consulaire ou diplomatique de la circonscription consulaire dans le ressort de laquelle est située votre résidence commune, et présenter :

- le formulaire Cerfa n°15725*02 intitulé « Déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité (Pacs) » ;
- ce formulaire complété, si vous avez opté pour l'établissement d'une convention-type de Pacs dans le formulaire Cerfa n° 15725*02 intitulé « Déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité (Pacs) » ;
- les pièces justificatives nécessaires (listées dans la notice explicative n°52176*02).



**NOUVEAU
SITE WEB**

depuis le 1er janvier 2018 !

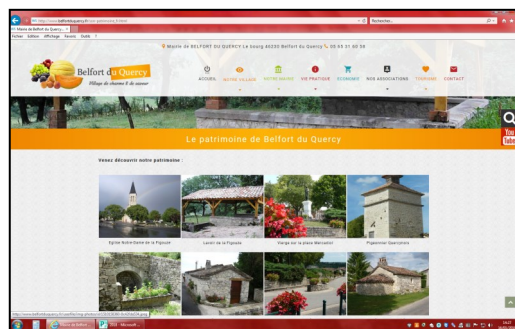
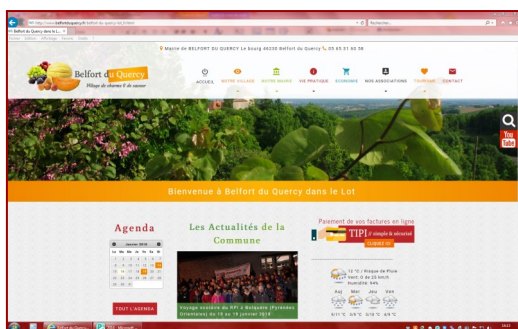


Notre site internet a pris un coup de jeune !

Nous vous proposons un site plus interactif, qui s'adapte à tous les supports (tablette, smartphone, ordinateur...)

N'hésitez pas à le consulter il est mis à jour régulièrement, vous y trouverez toutes sortes d'informations pratiques en rapport avec la vie de la commune.

Vous pouvez également accéder au paiement en ligne pour les factures de restaurations scolaires, pré-réserver en ligne la salle des fêtes, accéder au service public.fr



AL'1 Bar - épicerie - snack

Horaires d'hiver :

du mardi au vendredi : 9h à 12h / 16h à 19h

Samedi et dimanche : 9h à 12h

Fermé le lundi

*Vous pouvez passer vos commandes épicerie avant le mardi
pour une livraison le mercredi après-midi.*

*Possibilité de commander également vos pains,
viennoiseries et pâtisseries !*

Depuis le 1er juin, beaucoup d'événements se sont déroulés au bar !

Cet été soirée les « Nuses » (groupe de 3 chanteuses et 1 chanteur),

En novembre, soirée « Beaujolais nouveau » et « Gaillac primeur »,

En décembre, soirée « de la mer »,

En janvier , après midi goûter « galette des rois ».

*Ces moments ont eu un franc succès et je remercie vivement tous les
participants et mes fidèles clients !*





SYNDICAT DE L'EAU



SIAEP Belfort-Montdoumerc

Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable

Le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable (SIAEP) de Belfort – Montdoumerc fut créé début des années 1960 et très longtemps entretenu par les dévoués fontainiers Roger CAMINEL et Claude POUSSOU.

Pour la 2ème fois consécutive depuis l'appel d'offre à délégataire, la SAUR a un contrat de 10 ans pour l'entretien du réseau du SIAEP.

Ce dernier représente 62,605 kilomètres de canalisations, pour 594 compteurs d'abonnés soit une consommation annuelle de 137 597 m³ pour 2016.

Ce sont les stations de pompage de Loubéjac (75 000 m³) et de fond d'Armoine (62 000 m³) qui alimentent les 4 châteaux d'eau, situés à Belfort, Pech Cahors, Montdoumerc et Levat.

Les tarifs du service de distribution sont composés par :

- **l'abonnement annuel :**

☞ part syndicale : 40 €/an

☞ part SAUR : 60 €/an



- **la consommation en eau :**

☞ part syndicale : 0,44 €/m³,

☞ part SAUR : 0,9699 €/m³,

☞ part bassin de prélèvement Adour Garonne : 0,0530 €/m³,

☞ part lutte pollution Adour Garonne : 0,3200 €/m³.

Ces tarifs classent le syndicat de Belfort/ Montdoumerc parmi les moins chers du département et des environs.

Depuis sa création, aucun renouvellement de canalisation n'a été effectué, mais le dernier contrat avec la SAUR stipule **un engagement de renouvellement de 5 % du réseau soit 4,5 km dans les 10 années à venir**. Ces travaux ne se réaliseront qu'avec l'aide de subventions du bassin d'agence de l'eau Adour Garonne.

Un proche avenir tend vers un regroupement des SIAEP.

A partir du 1er janvier 2020, la "loi NOTRe" confie la compétence de l'eau et de l'assainissement aux intercommunalités.

Seuls les syndicats exerçant leur compétence sur 3 communautés de communes et ayant plus de 1 000 abonnés pourraient rester indépendants.

A l'avenir, nous pourrions être associés soit au Syndicat de l'Iffernet connecté par la station de Loubéjac, soit au Syndicat du Quercy Blanc connecté par le château d'eau du Levat.

Les membres du bureau de gestion ont à cœur de fournir un service d'eau potable de qualité à un coût raisonnable.



Le Président, Francis CAMMAS.



AGISSONS À NOTRE ÉCHELLE POUR LES PROCHAINES GÉNÉRATIONS !



Les ressources de notre planète ne peuvent plus répondre aux besoins de la population mondiale, il est alors primordial que chaque citoyen prenne conscience de son impact et change ses habitudes.

Trois planètes, c'est ce dont a besoin la population mondiale pour satisfaire ses besoins !

L'urgence écologique n'est plus contestée, la multiplication des événements à caractère environnemental nous en donne la preuve.

En prenant conscience de cette situation, chaque citoyen peut agir à son niveau et contribuer à la maîtrise de son impact sur l'environnement : **c'est être éco-responsable.**

Nos activités quotidiennes, que ce soit au travail ou à la maison, entraînent une production de déchets et diverses pollutions ou gaspillages.

Alors, **soyons solidaires** avec les générations futures en adoptant tous dès aujourd'hui des gestes simples, comme par exemple :

- ☒ préférer la douche au bain,
- ☒ réparer les fuites d'eau (un robinet fuyard gaspille 15.000 L d'eau),
- ☒ faire le tri de ses déchets,
- ☒ faire du compostage,
- ☒ déposer ses vieux vêtements, chaussures, sacs... dans le conteneur du Relais mis à votre disposition en centre-bourg,
- ☒ éviter les objets jetables,
- ☒ privilégier des produits écologiques (produits locaux, éco-labellisés, de saisons) et avec peu d'emballage,
- ☒ éteindre ses équipements électroniques (le mode veille réduit la consommation que de 60 à 80 %),
- ☒ faire du covoiturage....



Cette énumération n'est pas exhaustive. Selon sa sensibilité et sa situation, chacun peut s'investir à des degrés différents. Il s'agit en réalité de légers changements de comportement ou de choix de consommation.

L'impact cumulé de toutes nos petites contributions sera bénéfique à plus ou moins long terme pour notre planète et notre vie quotidienne. Sans oublier les économies financières immédiates que nous pouvons faire en consommant moins de ressources (eau, énergie) ou en évitant le gaspillage alimentaire par exemple.

Les bons gestes au quotidien

1. J'éteins la lumière et les appareils électriques sans les laisser en position veille.



2. Je baisse le chauffage.



3. Je prends une douche rapide plutôt qu'un bain.



4. Je n'utilise l'eau chaude que quand j'en ai vraiment besoin.

5. Je ne gaspille pas le papier, par exemple, j'utilise les deux faces d'une feuille.



6. J'achète des produits respectueux de l'environnement.



7. Je trie mes déchets.



8. Je ne jette pas les piles, les médicaments ou les ampoules avec les autres déchets.

9. Je me déplace à pied ou à vélo pour les petits trajets.



10. Si je le peux, pour les grands voyages, je choisis le train.



ECONOMISER L'ÉNERGIE
FAISONS VITE
ÇA CHAUFFE

www.defipourlaterre.org/juniors



ADENE



Agence de l'Environnement
et de la Pêche de l'Europe



Un référent environnement pour la commune



Fin 2014, le SYDED a été retenu dans l'appel à projet national "Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage" lancé par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie. C'est à la fois une reconnaissance des réelles avancées déjà accomplies sur le Lot et un défi à relever pour demain.

Pour devenir ce territoire exemplaire, il faut une mobilisation forte et proche du terrain, car les objectifs sont très ambitieux : **réduire de 10 % les déchets ménagers d'ici à 2020 et, plus particulièrement, diminuer de moitié les quantités destinées à l'enfouissement.** C'est dans cet esprit qu'un réseau des référents "environnement", désignés dans chaque commune, a été lancé par le SYDED.

Dans notre commune, le référent est **Madame Alice DENIS** (Adjoint au Maire), dont le rôle est d'être un relais entre la commune et le SYDED. Il lui appartient d'amplifier, à l'échelle locale, les actions déjà menées par le SYDED en matière de réduction et valorisation des déchets. Son souci est donc de faire comprendre aux habitants pourquoi il est important de réduire nos déchets et de leur proposer des solutions à mettre en œuvre.

Les deux missions essentielles pour lesquelles elle intervient sont :

- **la promotion du compostage**, car c'est le moyen le plus simple de réduire rapidement ses déchets tant pour les particuliers que pour les professionnels.
- **l'information sur le tri**, pour permettre de recycler encore plus, mais aussi pour éviter que certaines erreurs se retrouvent dans la poubelle verte et nous pénalisent tous.

Elle peut aussi être sollicitée pour lutter contre le gaspillage alimentaire ou faire le lien avec les animateurs du SYDED qui disposent d'outils pédagogiques pour les écoles ou les associations (fête du village, etc.).

Composter et trier mieux nous permettront de réduire considérablement notre poubelle d'ordures ménagères dont les déchets terminent brûlés ou enfouis !

N'hésitez donc pas à la solliciter pour des questions, des remarques, des idées :

- en déposant vos courriers directement à la mairie,
- en lui adressant un email à l'adresse suivante :
alice.denis@libertysurf.fr

**L'implication de chacun d'entre nous
est indispensable**

pour réussir ce pari, n'attendons plus !



LA SÉCHERESSE

Arrêté interministériel NOR INTE 1726133 A du 27 septembre 2017 paru au JO du 20 octobre 2017.

Notification de la non reconnaissance de l'Etat de catastrophe naturelle portant sur le phénomène de sécheresse et de réhydratation des sols pour l'année 2016.

Les critères retenus pour qu'une commune soit reconnue en état de catastrophe naturelle pour le phénomène cité sont, d'une part, un facteur déclenchant : une sécheresse anormale et, d'autre part, un facteur de prédisposition : la présence sur le territoire communal des sols sensibles à l'aléa mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols. Ces critères sont cumulatifs.

Il ressort des données recueillies par le BRGM que la présence des sols sensibles à l'aléa mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et réhydratation des argiles est avérée sur 68,53 % du territoire communal. Cependant, au regard des données relatives au niveau d'humidité des sols superficiels recueillies par Météo-France dans son rapport du 3 mai 2017, détaillées dans la fiche annexe en notre possession, le caractère anormal de la sécheresse n'est démontré pour aucune des périodes étudiées sur le territoire de notre commune.

En conséquence,

l'arrêté interministériel n° NOR INTE 1726133 A signé le 27 septembre 2017 a publié au Journal Officiel le 20 octobre 2017 n'a pas reconnu la Commune de Belfort du Quercy en état de catastrophe naturelle pour le phénomène mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols pour la période du 1er avril 2016 au 30 septembre 2016.



(devis gratuit sur demande)

L'ADMR est un réseau associatif de services à la personne. Depuis 70 ans, il intervient au domicile de la naissance à la fin de vie.

> Des bénévoles et des salariés qui sont à votre écoute pour mettre en place le service qui vous convient et vous renseignent sur les aides dont vous pouvez bénéficier.

> Présente sur l'ensemble du territoire, l'ADMR est forcément près de chez VOUS.

> Nous sommes engagés dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de nos services pour la satisfaction de nos clients.

A chaque besoin, une solution.

Grâce à un large panel de services proposés, nous répondons à l'ensemble de vos besoins.

Au-delà de la prestation technique, l'humain est au cœur de notre action.

Pour en savoir plus n'hésitez pas à nous contacter...



Des services adaptés à vos besoins



Vos démarches sont désormais
accessibles en ligne



Rendez-vous sur le site internet



demarches.interieur.gouv.fr
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

CARTE D'IDENTITÉ

PERMIS DE CONDUIRE

CARTE GRISE



Si vous ne possédez pas d'accès internet

Les démarches concernant les certificats d'immatriculation peuvent aussi être effectuées directement par les **professionnels de l'automobile** habilités.



En ce qui concerne celle liées au permis de conduire, les **auto-écoles** peuvent aussi vous accompagner.



Des points numériques
sont à votre disposition

À la Préfecture du Lot,
Et aux sous préfecture
(Gourdon, Figeac)

A compter du 6 novembre 2017, aucun nouveau dossier de demande de permis de conduire ou de carte grise n'est accepté en préfecture.



ESPACE DÉTENTE, JEUX, LOISIRS

la galette des rois



les ingrédients



3 oeufs



1 fève



80 g sucre



2 rouleaux de pâte



60 g beurre mou



125 g poudre d'amande

le matériel



un saladier



une cuillère en bois



un pinceau



un bol



une plaque de four



1. Mélange le sucre et 2 oeufs.



2. Ajoute la poudre d'amande et le beurre.



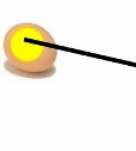
+



3. Déroule la pâte et étale la frangipane. N'oublie de mettre la fève !



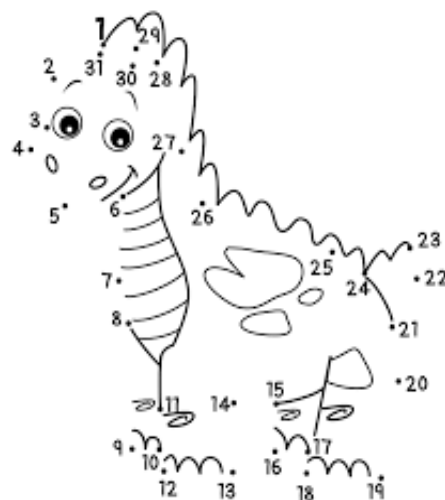
4. Recouvre avec le deuxième rond de pâte.



5. Dore au pinceau avec le jaune d'œuf.



6. Fais cuire à four chaud pendant 20 minutes (à 210°C).



5	3			7				
6			1	9	5			
	9	8				5	6	
8				6				3
4		6	8		3	7		1
7		3		2				6
	6					2	8	
	8		4	1	9			5
				8			7	9

2							4	
						5		
	1		6		4		3	8
1			7	4			8	9
		9		8		1		
3	7			9	5			4
8	9		4		7		1	
		2						
	3							7

Solution de jeux disponible en Mairie.



Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Le recensement citoyen est, en effet, une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC) à l'âge de 17 ans.

L'attestation de participation à la JDC est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, baccalauréat, permis de conduire...). De plus, le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Il est conseillé de procéder au recensement de votre enfant dans les délais légaux, soit entre l'âge de 16 ans et les trois mois qui suivent, afin de pouvoir l'inscrire sans difficulté à ses examens.

Les Français non recensés dans les délais légaux (entre leurs seize ans et les trois mois qui suivent) pourront régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans, en effectuant volontairement la démarche du recensement.

La démarche à suivre est très simple : il suffit de se rendre à la mairie de son domicile, muni de sa pièce d'identité et de son livret de famille.

Plus d'information sur www.defense.gouv.fr/jdc et sur l'application mobile « Ma JDC » téléchargeable gratuitement sur smartphone



RÉSOLUTIONS 2018

PRENDRE UN PEU DE TEMPS POUR

1. se détendre
2. lire des choses inspirantes
3. contempler le lever du soleil
4. s'évader
5. rencontrer de nouvelles personnes
6. faire le potet sur ses envies
7. rigoler
8. cuisiner maison
9. se dépenser
10. éliminer le superflu



Numéros utiles

Accueil sans abri	115
Centre anti poison	05.61.49.33.33.
Perception de Lalbenque	05.65.31.60.31.
Préfecture du Lot	05.65.23.10.00.
Direction Départementale du Territoire	05.65.20.43.10.
SAUR urgence 24h/24h	05.81.91.35.07.
Service Technique France Télécom	39.01.
Horloge parlante	08.99.88.10.10.
Centre hospitalier de Cahors	05.65.20.50.50.
Pharmacie de garde	32.37.
Déchetterie de Lalbenque	05.65.20.17.46.
Maison communautaire CCPLL	05.65.24.22.50.

MAIRIE de Belfort du Quercy

05.65.31.60.58.

Agence Postale Communale

05.65.31.60.58.

Restaurant Scolaire et périscolaire

06.73.75.73.52.

École Communale

05.65.31.74.20.

Gendarmerie de Lalbenque

05.65.31.60.17.



365 nouvelles journées,
365 nouvelles opportunités !

L'équipe municipale.

2018